

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE L'ACTION DE FORMATION F-CB04 - Acquérir ou consolider les bases en orthographe et grammaire

ORGANISATION :

E-learning

Ce parcours en ligne est personnalisé. Il s'adapte automatiquement au niveau de l'apprenant.

DUREE :

13h réparties sur 4 mois

PROFIL DU STAGIAIRE

Salariés

PRE-REQUIS

Disposer d'un ordinateur, un mobile ou une tablette ayant accès à Internet

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Consolider les bases de l'orthographe et de la grammaire ;
- Maîtriser les principales règles et être capable de transmissions écrites professionnelles.

Ce parcours de formation permet de :

- Jouer avec les règles ;
- Les comprendre avec des explications claires, des astuces et des vidéos ;
- S'entraîner à les mettre en oeuvre.

CONTENUS

Revoir les fondamentaux :

- 47 points fondamentaux de grammaire
- Quelques exemples de règles abordées :
 - le genre et le nombre des noms ;
 - les adjectifs qualificatifs ;
 - les déterminants ;
 - les compléments d'objet ;
 - l'utilisation de la cédille ;
 - les adverbes ...

Ecrits professionnels :

- 1er niveau : Travail approfondi sur 83 règles, rassemblées sur 12 niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté.
- 2ème niveau : Travail approfondi sur 56 règles, rassemblées sur 8 niveaux
- Révision systématique des points non maîtrisés
- Quelques exemples de règles abordées :
 - Grammaire :
 - Accords : adjectifs, participes passés.
 - Conjugaison simple : présent, imparfait, futur simple de l'indicatif, conditionnel, impératif.
 - Confusions homophoniques
 - Orthographe d'usage (ou lexicale) :



- Les bases : cédille, accents. Homophones : voie/voix, censé/sensé...
- Adverbes en « -amment » ou « -emment »
Pièges classiques : savoir écrire « cauchemar », « langage » et « dilemme ».
- Les élisions dangereuses : presqu', puisqu'...
- Les dangers du « que ».
- Sémantique (fautes de sens) : Les contresens : à l'instar de, bimestriel...
- Construction de la phrase : Règles simples de concordance des temps.
- Formules professionnelles

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Corinne RIOL

- Consultante et formatrice dans le secteur médico-social
- Formation des intervenants
- Membre du jury du DEAES
- Accompagnement VAE Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)
- Accompagnement à la démarche qualité
- Évaluatrice externe des ESSMS habilité par l'ARS
- Responsable d'un organisme de services à la personne durant huit années
- Master en Sciences Humaines

Formatrice en charge du suivi pédagogique : Élise VIDAL

- Formatrice multimédia
- Master II Humanités numériques
- Licence Sciences du langage
- L2 Psychologie

Tutrice : Camille DUMAS

- Formatrice multimédia
- Monitrice éducatrice
- Formation Langue des signes
- L2 Psychologie

Tutrice : Nabila SLALI

- Formatrice multimédia
- Master Sciences de l'Éducation et de la Formation - Parcours Ingénierie Pédagogique Multimodale

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalités techniques : Plateforme de formation accessible en full web (sans téléchargement) avec un identifiant et un mot de passe – Parcours de formation personnalisé permettant à l'apprenant d'évoluer à son rythme –
- Modalités pédagogiques : Apports théoriques : diaporamas, vidéos, quiz ... - Documentation et pistes bibliographiques - Appels téléphoniques personnalisés début et fin de parcours de formation (présentation du dispositif de formation, explicitation des objectifs pédagogiques, expression des attentes et représentations des stagiaires, évaluation de la formation) - Livrets pédagogiques - Tutorat en ligne, via une boîte mail ou par téléphone. Toute demande du bénéficiaire de la formation est traitée dans les 48 heures
- Modalités particulières de la formation à distance : Article L6353-1 modifié par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 –art. 5 « ... la formation peut être séquentielle. Elle peut s'effectuer en tout ou

partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement. Dans ce cas, le programme ... précise : 1° La nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser ; 2° Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance ; 3° Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire. » Décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes à distance Doit être précisé dans le programme : « les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation ; les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action. » Ces dispositions légales sont reprises dans le Protocole individuel de formation établi pour chaque stagiaire afin de porter à sa connaissance les conditions de réalisation de l'action de formation : calendrier, modalités pédagogiques, moyens et délais d'assistance, durée estimée et mode d'évaluation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION & D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Evaluation initiale, évaluation continue à chaque jeu et taux de réussite pour chacun des modules (score)
- Evaluation finale
- En fin de parcours, une Attestation est délivrée indiquant les résultats obtenus
- La connexion est illimitée durant le temps de formation (incluant l'apprentissage en ligne, le tutorat à distance, le livret pédagogique de fin de formation)